Image not found or type unknown

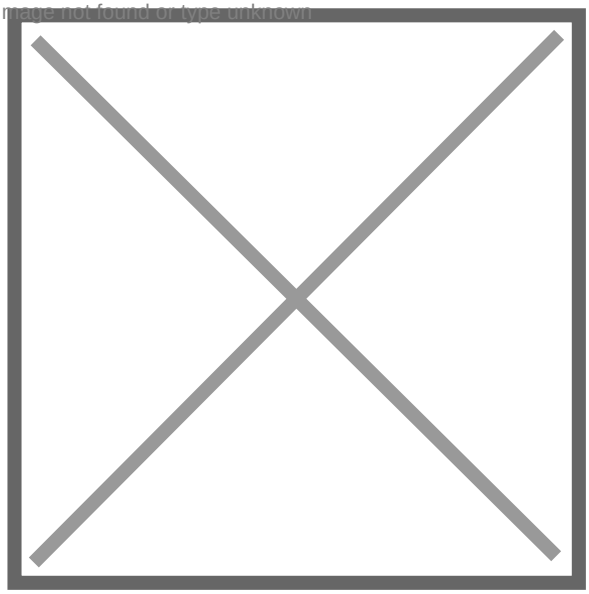

On veut porter plainte contre moi pour raison non-valable(ou pas)

Par **alex13760**, le **26/07/2010** à **23:00**

Bonjour,
j'ai un énorme probleme:
Voila j'ai 13 ans et je n'ai pas de honte a le dire mais j'ai publier sur facebook une photo d'une ennemie a moi et elle me dit quelle va porter plainte (son frere de 28 ans aussi)
Information sur la photo :
Une photo en maillot de bain dans une chambre comme tant d'autre sur fb (elle en a sur ses photo en maillot aussi)mais vu squelle ma dit j'ai un doute.
j'ai biensur suprimé la photo.

Donc voila j'aimerai savoir si elle peut porter plainte et si elle peut quel(s) risque(s) j'encours ?

Merci d'avance.
Bien cordialement.

PS: j'aimerai une réponse clair et précise au plus vite comme vous le savez surement on met pas 10 jours pour porter plainte

Par **chaber**, le **27/07/2010** à **08:50**

Bonjour,

une victime a un an pour déposer plainte.

Le droit à l'image est un fait absolu et vous n'aviez aucun droit de publier la photo sur internet ,quelqu'en soit la nature;

De plus la publication a été faite par malveillance.

Il vous faudra assumer s'il y a poursuite pénale, et vos parents sur le plan dommages et intérêts.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés